

# Bulletin Municipal semestriel

Janvier 2026 N° 71



# Creissels

## Info

Chères Creisselloises, chers Creissellois,

À l'heure où s'achève cette mandature, je souhaite revenir avec satisfaction sur les réalisations qui ont marqué l'année écoulée.

L'aire de retournement destinée à l'ESAT des Charmettes est désormais pleinement opérationnelle. Cet aménagement permettra d'assurer le transport du personnel en une seule rotation grâce au bus de ville, générant une économie significative de véhicules pour l'association. Je tiens à remercier chaleureusement l'État et la Communauté de communes pour leur soutien financier, indispensable à la concrétisation de ce projet.

Les deux terrains de tennis seront prochainement équipés de panneaux photovoltaïques et dotés d'un éclairage complet. Là encore, l'appui précieux de la Communauté de communes nous a permis d'avancer sereinement vers une solution durable, innovante et profitable à la vie sportive de notre village.

La mandature qui s'achève fut difficile pour toutes et tous, elle fut marquée par la pandémie de COVID qui nous a tous atteint dans nos modes de fonctionnement et qui a changé grandement notre société. Au niveau de la mairie, nous avons eu le départ de notre secrétaire générale, Mme Rascalou et nous avons eu la chance de pouvoir la remplacer rapidement par Mme Guillemin, plus récemment nos services ont été affectés par plusieurs départs, mais grâce à l'efficacité des services et des commissions municipales nous avons pu assurer le fonctionnement des services municipaux.

Les investissements engagés tout au long de cette mandature seront menés à leur terme avec la même exigence et la même rigueur qui ont guidé notre action depuis le premier jour. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à l'efficacité des commissions municipales qui ont appris à travailler ensemble opposition et majorité municipale pour le bien de notre commune. Je mentionnerai que grâce à la bienveillance et au professionnalisme de l'ensemble des conseillers municipaux, nous avons réussi à réaliser de nombreux travaux, notamment au niveau du réseau d'eau, tout en diminuant grandement l'endettement de notre commune.

Cette année a également été marquée par un renouvellement partiel de notre personnel communal. Les services techniques sont à nouveau au complet depuis le 1er décembre, ce qui permettra d'augmenter l'efficacité de nos équipes et de relâcher la pression auxquelles elles ont été soumises depuis plusieurs mois. Par ailleurs, nous travaillons activement à renforcer l'accompagnement des services administratifs. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement remarquable de l'ensemble de nos agents, notamment à l'école des Cascades, où leur dévouement quotidien assure le bon fonctionnement de la structure.

Je tiens également à remercier l'ensemble des conseillers municipaux de la majorité et opposition municipale de 2020 pour avoir appris à travailler ensemble dans le respect et l'efficacité pour le bien de notre ville.

Nous avons par ailleurs été profondément touchés par la disparition de Bernard Maury. Natif de Creissels, il en fut l'historien passionné. Ses recherches et ses écrits constituent un héritage précieux pour la mémoire de notre commune.

En cette fin d'année, je vous souhaite de très belles fêtes et vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite.

Le Maire, Jean-Louis Calvet

## Vie communale

Pages 2 à 15

## Vie associative

Pages 16 à 23

## Culture

Page 23

## Patrimoine

Pages 24 à 26

## Etat civil

Page 26

## Communauté

Page 27

## Bloc-notes

Page 28

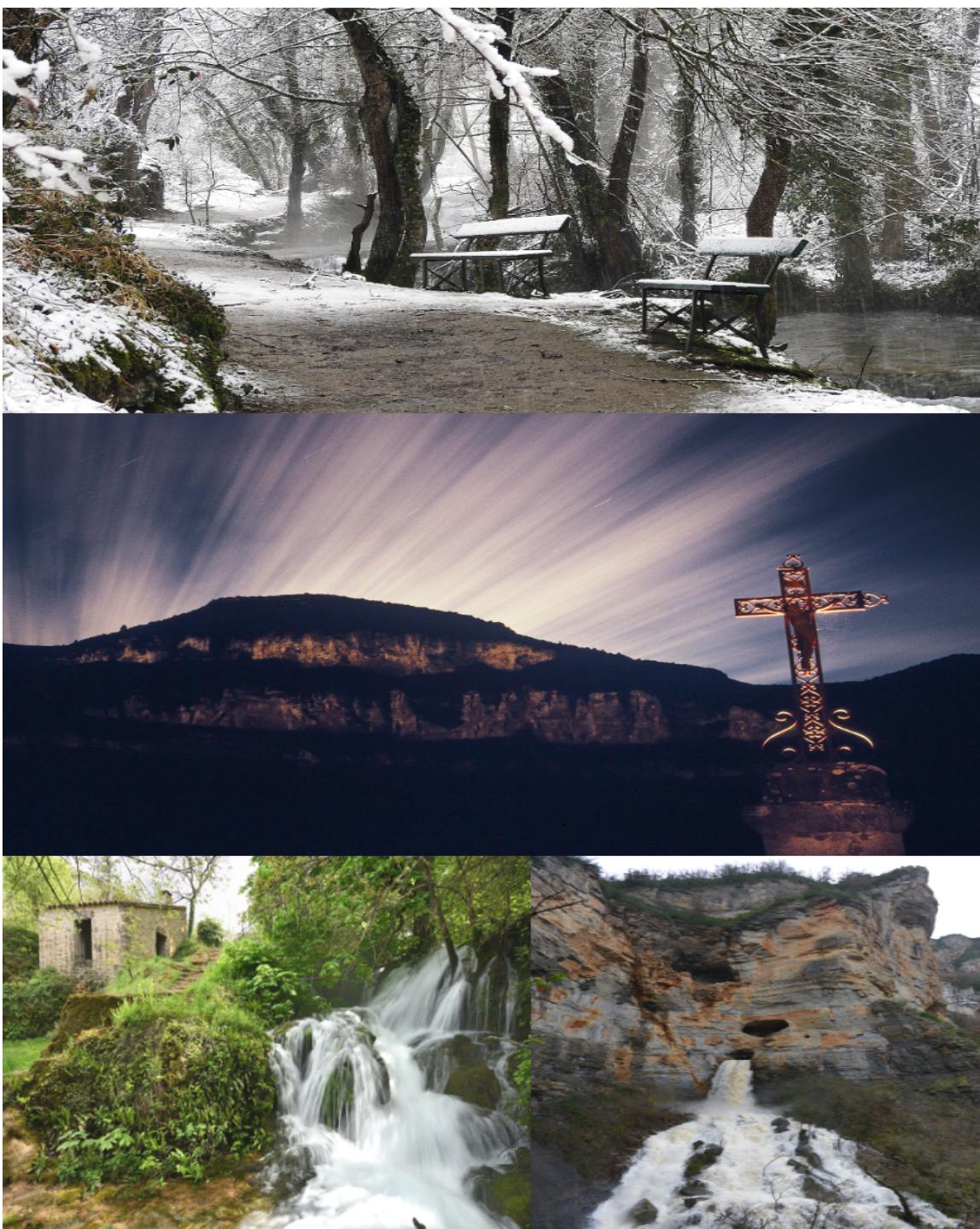


## Concours de photographie 2025

Suite à l'appel pour le concours de photographie sur le thème « Creissels et ses alentours » au rythme des 4 saisons. Nous avons reçu plus de 50 photos, après une sélection attentive, les conseillers municipaux et l'ensemble du personnel ont décidé de retenir les 3 photographies suivantes :

- Première photo de Jean Luc Dayre « Chemin des cascades enneigé »
- Deuxième photo de Cyril Maynard « Cimetière vieux, sa croix et rayonnement de lune »
- Troisième photo ex aequo de Maurice Arnal « Tournal et ruisseau en furie » et Denis Blanc « Boundoulaou en furie ».

Merci d'avoir partagé vos photographies, après impression en format A0 ou A1, elles vont trouver leur place et embellir le hall d'accueil de la mairie.



\*\*\*\*\*

## Imaginer Creissels en 2040 : vos idées prennent vie !

À la suite de l'appel à projets « Imaginer Creissels en 2040 », la municipalité avait reçu de nombreuses propositions de la part des habitantes et habitants. A l'issue de la réunion de travail de février 2025, sous la houlette de Jean-Louis Calvet une série d'actions ont été priorisées pour 2025 et le début 2026 :

- Achat d'un véhicule benne, pour améliorer les conditions de travail et l'efficacité des agents municipaux.
- Achat d'une traceuse pour le stade, afin d'entretenir plus efficacement les terrains de sport.
- Réfection du vitrail de l'église : pour préserver notre patrimoine architectural et cultuel.
- Initiation d'une campagne avec le concours de la Fondation du patrimoine pour la réfection des cloches de notre église.
- Un audit est lancé pour la réfection de la toiture de la mairie, accompagné d'un bilan énergétique : une démarche à la fois patrimoniale et écologique.
- Réparation des jeux au square de la Laïcité : pour garantir la sécurité et le plaisir des plus jeunes.
- Réfection de la toiture du bâtiment situé à l'entrée du terrain de football : ce bâtiment accueillera prochainement l'ensemble du matériel d'entretien (tondeuse, traceuse, etc.).
- L'aménagement et la mise aux normes des ateliers municipaux : création de sanitaires, d'un vestiaire et d'un bureau pour les agents. Ces travaux sont prévus début 2026, une fois le matériel déplacé dans le bâtiment du stade.
- Finalisation du city stade, prévue également à l'automne 2025.

Ce long travail de réflexions sur l'avenir de notre commune a fait ressortir de nombreuses idées qui seront fort probablement à l'ordre du jour de la campagne électorale de 2026 et qui ont été présentées dans le numéro de juillet 2025 de notre bulletin municipal.

### Continuez de participer, proposer, imaginer !

Nous vous invitons à rester connectés grâce à l'application Illiwap. Elle vous permet de suivre l'avancement des projets, mais aussi de proposer vos idées et vos remarques. La boîte à idées est là pour que chacune et chacun puisse s'exprimer.

Construisons ensemble le Creissels de demain : un village plus agréable, plus solidaire et tourné vers l'avenir.

\*\*\*\*\*

## Les Travaux à Creissels

**Pour rappel :** Les employés municipaux sont amenés à réaliser des travaux dans notre commune, voiries, tailles, entretien des espaces verts... en fonction de la saison, ces travaux peuvent être réalisés entre 6 et 18h.

Nos employés municipaux participent au bon fonctionnement de notre collectivité, merci de les respecter.

### Rappel concernant les nuisances sonores

Sauf dérogation, les travaux bruyants sont interdits à l'intérieur des immeubles comme sur le domaine public, en tous lieux et aux horaires suivants : Avant 7 heures et après 22 heures les jours de semaine ; Avant 8 heures et après 20 heures le samedi ; Les dimanches et jours fériés.

\*\*\*\*\*

## Investissements et prévision de travaux

Suite aux travaux des commissions finances et travaux qui se sont réunies à plusieurs reprises et lors de la réunion du 22 février (voir bulletin de juillet 2025) plusieurs opérations d'investissement :

- Acquisition d'un camion pour 23 012€ TTC,
- Acquisition d'une traceuse pour 1200€ TTC,
- Acquisition d'une épaveuse pour 46 440€ TTC.

Il est également programmé des travaux de réfection totale de la toiture de la Mairie, l'entreprise Jérôme Arnal interviendra le 15 février 2026, pour un devis de 46 593€ TTC. La réfection de la toiture du local du terrain de foot, sa dépose a été réalisé en régie et nous sommes en attente de devis des prestataires extérieurs. Le changement de la vanne rue de Boulton pour 2 832 € TTC a été réalisé en régie.

\*\*\*\*\*

### Travaux réalisés par la société SA2P

Réservoir R2 Laumède : protection intrusion par pose de grillage et protection thermique en gravillon sur le toit pour un coût de 12 616€ TTC.



Remplacement d'un poteau incendie rue Théodore Richard pour 10 149€ TTC. Intervention secondaire sur la canalisation qui était défectueuse, avec remplacement de vannes et du branchement pour un coût de 11 128€ TTC.

### Voirie 2024

Tous ces travaux ont été réalisés en septembre par l'entreprise SA2P :

Finalisation de la réhabilitation de l'avenue de Laumède : 18 branchements individuels restants sur le réseau d'eau potable pour un montant de 53 904€ TTC et goudronnage par bicouches calcaire de la chaussée pour 19 967€ TTC.



Chemin côté bateliers jusqu'au pont Roussel : reprofilage en tout-venant, remise à niveau des tampons d'eaux usées et goudronnage tri couches pour 20 340€ TTC.

Plateau du Larzac, emplois partiels sur la voirie de Creissels pour 19 175€ TTC.

Carrefour rue Théodore Richard / avenue Charles de Gaulle, reprofilage et pose d'un goudronnage bicouche calcaire pour 2 908€ TTC.

Travaux réalisés en régie par nos agents du service technique :

Baoumas : remise en eau de la fontaine : changement de buses et tuyaux bouchés en raison de dépôt important de calcaire et réglage du débit d'eau pour ne plus toucher le rocher, pour un coût de 1 461€ TTC de matériel.



Ecole des Cascades : avant la rentrée scolaire, au niveau de la cour, l'espace aménagé avec des copeaux de bois a été remis à neuf, coût de la fourniture 605€ TTC.

Issis : le nouvel adressage a été choisi et validé par les riverains du hameau. Les plaques et numéros des rues ont été commandés à la société Comat et Valco, début septembre, pour un coût de 1 756€ TTC. A ce jour, toujours en attente, la pose sera réalisée dès leur arrivée.

Fin novembre, reprofilage en grave émulsion de la partie haute du chemin de Roquebelle pour faciliter l'accès des riverains, suite à l'éboulement d'un mur de soutènement.



\*\*\*\*\*

## Aire de retournement St Martin

L'entreprise Sévigné a entrepris les travaux début septembre. Début décembre il ne reste que la couche de tout-venant sur les trottoirs pour que ce chantier soit achevé dans sa totalité. Un premier acompte de 90 234€ TTC a déjà été versé sur le coût total de 171 036€ TTC.



\*\*\*\*\*

## Tennis

Les travaux ont commencé. La SDEL a réalisé les forages pour le socle de la charpente métallique qui accueillera les panneaux photovoltaïques, et a fait le raccordement électrique du poste existant d'Enedis jusqu'à l'armoire C4, pour un coût de 2 544€ TTC.



\*\*\*\*\*

## City-stade

Le mardi 28 octobre l'analyse des plis a été étudié. L'octroi du marché est pour l'entreprise Sévigné. Le coût pour cette réalisation est de 202 783€ TT. Le City-Stade est en cours de réalisation et sera finalisé avant la fin de la mandature.

\*\*\*\*\*

## Évolution au sein des Services techniques

Nos sept agents communaux sont au cœur de l'action publique par leur proximité, leur réactivité et par la qualité du service rendu aux habitants. Grâce à l'implication de ces hommes de terrain, ils ont pallié, au mieux, malgré un manque de personnel (4/6), avec l'arrivée dernièrement de trois agents supplémentaires l'équipe se retrouve au complet.

Bernard Montrozier, responsable du service, chapeaute, supervise et transmet son savoir du plus anciens aux nouveaux arrivants pour une bonne continuité et une qualité pérenne du service.

En prévision de son départ à la retraite, Christophe Colomb, est en binôme avec lui en tant qu'adjoint pour sa formation et sera prêt à prendre le relai.

Ludovic Valla, à 80%, est affecté aux espaces verts et du stade. Michaël Béziat, qui vient d'intégrer l'équipe, va le seconder, et sera formé pour sa succession.

Julien Astier et Théo Laybats, eux aussi nouvellement recrutés, intègrent le « bloc central » comme Christophe Colomb. Ce bloc, c'est la polyvalence, on travaille sur tout : eau, voirie, bâtiment, électricité, conduite d'engin, espaces verts...

Arnaud Pagès intervient au niveau de la salle des fêtes pour tout ce qui à trait à l'événementiel, à l'entretien et propreté des bâtiments communaux et du village.

Malgré leur affectation sur tel ou tel service, tous nos agents sont polyvalents en fonction des urgences, de la saisonnalité ou de congés.

*Bienvenu aux trois nouveaux : Théo Laybats, Julien Astier et Michaël Béziat.*



En haut de gauche à droite : Théo Laybats – Julien Astier – Michaël Béziat

En bas de gauche à droite : Bernard Montrozier – Arnaud Pagès – Christophe Colomb –  
Ludovic Valla

## Un au revoir

Au 1er septembre, Alexandre Raoux a quitté le service technique de la mairie suite à une mutation auprès de la Communauté de Communes Causses et Aubrac.

Alex est entré à la mairie en 1999 comme emploi jeune qui a abouti par une titularisation. 26 ans passés au sein de ce service technique où il était en charge des espaces verts, son domaine de prédilection. Jean Louis Calvet ainsi que Bernard Montrozier l'ont remercié pour son parcours, son intégrité dans son travail et son professionnalisme jusqu'aux derniers jours.

C'est autour du verre de l'amitié et d'un repas, avec ses collègues et quelques élus, partagé en toute convivialité que pour son départ, il lui a été souhaité une bonne continuation et une bonne route vers d'autres aventures.



\*\*\*\*\*

### **Réseau eau et assainissement**

Notre réseau d'eau et d'assainissement est sensible à toute pollution. Notre service qui le gère trouve une grande quantité de déchets dans nos réseaux d'assainissement.

Jeter des déchets aux toilettes peut paraître un geste anodin. Et pourtant, les toilettes ne sont pas des poubelles ! Les conséquences de tels gestes peuvent être lourdes pour la station d'épuration.

Les déchets à ne jamais jeter dans les toilettes !

A la station d'épuration, nous constatons quotidiennement l'arrivée d'une quantité importante de déchets en tout genre dans les eaux usées. Voici les déchets les plus fréquemment jetés à tort dans les toilettes :

- Les lingettes ; même biodégradables sont très résistantes et ne se dégrade pas ;
- Les tampons et protections périodiques ;
- Les cotons-tiges ;
- Les cartons du rouleau de papier de toilette ;
- Les lames de rasoir ;
- Les médicaments ;
- Les préservatifs ; Les lentilles de contact et autres déchets plastiques
- La peinture et les produits toxiques ;
- Les huiles et graisses alimentaires ;
- La litière pour chat.



### Conséquences pour les canalisations et la STEP (STation d'ÉPuration)

Les déchets bouchent les canalisations, obstruent les pompes et les grilles de filtrage de la station d'épuration et peuvent créer des débordements.

D'autre part, nous avions expliqué dans le numéro de décembre 2024, les nouvelles règles en vigueur concernant la tarification de l'eau. Pour rappel, la réforme des redevances des agences de l'eau vise à valoriser les efforts des collectivités pour rendre performants leurs systèmes d'épuration et leurs réseaux d'eau potable, et à rééquilibrer les contributions entre les usagers tout en incitant à une utilisation plus responsable de la ressource. Le nouveau dispositif permettra également de financer les dépenses supplémentaires liées au Plan eau. Tous les redevables sont concernés.

#### Ce qui est supprimé :

- La redevance de pollution domestique ;
- La redevance de modernisation des réseaux de collecte ;
- La prime pour épuration versée aux collectivités.

#### Ce qui est nouveau :

La redevance pour consommation d'eau potable, payée par les abonnés domestiques et les industriels en fonction des volumes d'eau potable consommés :

- La redevance pour performance des réseaux d'eau potable, payée par les collectivités et modulée en fonction de la maîtrise des fuites d'eau et de la connaissance de l'état du réseau et répercutée sur la facture des abonnés en fonction des volumes d'eau potable consommés ;
- La redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, payée par les collectivités et modulée en fonction de l'efficacité de la dépollution urbaine et répercutée sur la facture des abonnés en fonction des volumes d'eau usées reversés.

\*\*\*\*\*

### Registre des personnes isolées et / ou vulnérables

La commune est dans l'obligation de tenir un registre des personnes vulnérables et/ou isolées. Il a pour but, en cas d'alerte, de pouvoir vous contacter et vous faire bénéficier du plan d'urgence mis en place par les acteurs sanitaires et sociaux en cas de crise (canicule, pandémie, .....).

Ce service sera désormais géré par Amandine de France Services. Vous trouverez, ci-dessous, le formulaire à remplir si vous souhaitez être inscrit sur ce registre.



## Demande d'inscription sur le registre des personnes isolées et / ou vulnérables

**Document confidentiel à remplir puis à adresser à la Mairie de Creissels**

Je soussigné(e) .....

Né(e) le ..... à .....

Domicilié (e) .....

.....

Numéro de téléphone (fixe et portable) .....

- **Sollicite mon inscription** sur la liste des personnes particulièrement vulnérable en cas d'alerte canicule, afin de pouvoir bénéficier du plan d'urgence mis en place par les acteurs sanitaires et sociaux en cas de crise (canicule, pandémie, ...);
- **Avoir été informé(e)** en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :
- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif ;
- Les informations recueillies seront transmises à la mairie du Creissels dans le cadre du Plan Canicule/grand froid/épidémie au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune ;
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

- **Bénéficiaire des services de maintien à domicile suivants :**

Désignation	Fréquence de passage	Intervenant	Coordonnées
Portage de repas			
Télé alarme			
Aide-ménagère – auxiliaire de vie			
Infirmière			
Kiné			
Médecin traitant			
Voisin ou proche			

J'ai bien noté que :

- Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, le Préfet de l'Aveyron ;
- Conformément à la loi N°78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie ;
- Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

---

### **Personne à prévenir en cas d'urgence :**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

Mail : .....

---

Fait à Creissels, le .....

Signature du demandeur :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de CREISSELS pour la gestion des demandes d'inscription sur le registre des personnes isolées et vulnérables. Elles seront conservées pendant toute la durée d'utilité administrative et seront ensuite supprimées conformément à la loi. Elles sont destinées au service municipal chargé de la gestion de cette activité. Le responsable de ce traitement est M. le Maire. Conformément au Règlement général de la protection des données (RGPD) et à la loi "Informatique et libertés", vous pouvez exercer les droits relatifs (accès, rectification, suppression...) à vos données personnelles auprès de la Mairie de CREISSELS. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données en écrivant au SMICA – Immeuble le Sérail – 10 rue du Faubourg Lô Barri – 12000 RODEZ ou au 0565678590. Vous pouvez aussi adresser une réclamation à la CNIL.

**Mairie de Creissels – 16 rue du Moulin Haut – 12100 CREISSELS**

Tél. : 05 65 60 16 52 Mail : [accueil@creissels.fr](mailto:accueil@creissels.fr)

---

\*\*\*\*\*

## Deux nouveaux sites de compostage à Creissels

Après la remise en fonction en juin 2023 du 1<sup>er</sup> site de compostage partagé sur le parking du quartier du Moulin Haut, deux nouveaux sites vont être installés cette fin d'année, pour permettre à un nombre plus important d'habitants de valoriser leurs déchets de cuisine et de table en circuit court.

Epluchures, fruits et légumes abîmés, marc de café, coquilles d'œufs écrasées, fleurs fanées, petits morceaux de carton, restes de repas : tout ça se compose en quelques mois et donnent un bon terreau utilisable dans les jardinières et plantations, potagers, et espaces verts.

Pour le seul site du Moulin Haut, c'est un total de 1.5 tonnes de biodéchets qui ont ainsi été détournés de la poubelle noire, grâce aux habitants, qui traversent parfois tout le village pour apporter leurs biodéchets dans l'unique composteur de la commune.

Et ce site fonctionne parfaitement, sans problème ni nuisance, grâce à deux habitants référents, Margot et Antoine. Les agents municipaux assurent quant à eux le ravitaillement en broyat, toujours en circuit court : ce sont les tailles de végétaux de la commune qui viennent approvisionner le site de compostage

L'équipe municipale a donc travaillé depuis le printemps avec Causses Compost pour installer d'autres sites : recherche de points d'implantation, avec l'engagement bénévole de référents de site. En effet, pour assurer le bon fonctionnement des sites de compostage partagé, plusieurs conditions doivent être réunies :

- Que des habitants s'engagent pour assurer une vigilance rapprochée, en veillant notamment à ce que les apports dans le composteur respectent bien les consignes, surtout sur la période de démarrage !
- Que la collectivité s'engage à ravitailler le site en broyat, matière qui sert à recouvrir les apports, et garantir ainsi l'absence de nuisances (mauvaises odeurs, moucherons, ...)
- Que l'implantation ne présente pas de gêne pour le voisinage et la circulation.

Trois sites ont ainsi été identifiés, mais seulement deux seront installés : le site de Countal et celui de l'ancien monument aux morts. Bien évidemment, si ces emplacements ne donnent pas satisfaction aux habitants, ils pourront être déplacés ou retirés facilement.

Le 3<sup>ème</sup> site, localisé sur le secteur de Raujolles – Buech, attend son ou ses référents de site pour voir le jour ...

Les équipes de Causses Compost et les référents de site formés pour cette mission, seront à l'écoute des habitants, pour répondre aux questions, aux inquiétudes, aux propositions diverses !

Des temps d'inauguration seront également prévus, pendant lesquels des petits « bioseaux » seront remis aux nouveaux utilisateurs, qui pourront également le demander, soit à la mairie, soit aux référents dont les coordonnées seront affichées sur le site.

La date d'installation devrait être fixée prochainement, pour une ouverture au public avant le 01/01/2026 !

\*\*\*\*\*

## Église Saint-Julien

Depuis fin novembre, la réhabilitation du vitrail est réalisée par Lola Pradeilles, vitrailliste installée à Millau et diplômée du lycée Lucas de Nehou à Paris. Ces travaux, pour un montant de 5 270€ TTC, permettent de redonner toute sa visibilité à un vitrail exceptionnel datant de 1878 et témoignent du dynamisme de la communauté des vitraillistes de Millau Grands Causses.

Cette communauté s'articule autour de Claude Baillon, expert de renommée internationale, et de la nouvelle génération qu'incarne Lola Pradeilles, dont l'atelier de restauration est situé rue Droite à Millau.



## Faisons résonner l'âme de Creissels : un appel pour notre nouvelle cloche

### La cloche : l'âme vivante de notre communauté

Il est des sons qui traversent le temps et les cœurs. Celui d'une cloche, s'élevant au-dessus des toits, glissant entre les ruelles de pierre, se mêlant à la brume ou au soleil du matin, fait partie de ces voix familières qui nourrissent l'âme d'un village.

À Creissels, depuis des siècles, la cloche veille. Elle ne se contente pas de marquer les heures : elle marque les vies. Elle annonce les joies — les noces, les baptêmes, les fêtes —, elle accompagne aussi les silences plus lourds des adieux. Elle appelle, elle rassemble, elle console.

Sa voix est celle de notre histoire commune. C'est elle que nos ancêtres entendaient depuis les champs, c'est elle qui guidait les enfants sur le chemin de l'école, c'est elle encore qui résonnait lors des veillées d'hiver ou des processions solennelles.

La cloche n'est pas qu'un objet de bronze suspendu dans les hauteurs : elle est le cœur battant de Creissels, son rythme, sa mémoire, sa lumière sonore.

Un silence qui nous touche tous

Mais aujourd'hui, cette cloche, forgée en 1900, ne chante plus. Fragilisée par les ans, elle porte les marques du temps : une fissure altère sa sonorité et sa longévité. Par mesure de sécurité, elle a dû être réduite au silence.

Et ce silence, bien qu'à peine audible, nous bouleverse. Il est comme une respiration coupée, un repère effacé.

Un projet de cœur : offrir à Creissels une nouvelle cloche

Les experts consultés sont formels : la cloche actuelle ne peut être réparée. Il nous faut en fondre une nouvelle, respectueuse des traditions, du style et du timbre de l'ancienne, afin qu'elle puisse retrouver sa place et sa voix dans le clocher de Creissels.

Ce projet représente un coût de 15 365 euros, incluant la fonte dans une fonderie traditionnelle, la gravure, l'installation et l'accordage.

Mais ce projet n'est pas qu'un chantier technique : c'est une œuvre collective, un acte de transmission, un geste d'avenir.

Afin de financer la restauration de la cloche de Creissels, l'équipe municipale sous la conduite de Jean-Louis Calvet, maire, a signé un accord avec la Fondation du patrimoine pour que nos concitoyens de Creissels, de la communauté de commune de Millau Grand Causse, mais aussi tous les citoyens amoureux des cloches puissent faire sonner leur générosité.

Chaque don est un coup de marteau sur le moule qui formera la nouvelle cloche. Chaque euro est une note qui contribuera à lui redonner voix.

Chaque geste est un lien entre les générations.

Offrir à Creissels une nouvelle cloche, c'est plus que reconstruire. C'est faire revivre une voix, réveiller une émotion, et préserver ce qui nous unit depuis des siècles.

### Ne laissons pas notre clocher muet. Faisons à nouveau chanter l'âme de notre village.

#### Un premier concert de soutien

Samedi 4 octobre à 20h30, Aurore Carrière et sa formation Aurore Accordéon - une quinzaine de fidèles musiciens -, ont joué en soutien à la restauration des deux cloches du village.

La commune a décidé de lancer un appel aux dons avec la Fondation du Patrimoine pour réunir les 18500 euros nécessaires afin de restaurer les deux cloches, *dans le respect de la tradition, de leur style et de leur timbre d'origine*. Dans le bulletin municipal de juillet 2025, nous avions fait paraître un premier article : *Faites résonner l'âme de Creissels, faites sonner votre générosité*.

Touchée par cette initiative, l'accordéoniste creisselloise a voulu contribuer à sa manière. "J'habite Creissels, je trouve normal de participer. Quand j'ai lu le bulletin, je me suis dit que je pouvais aider autrement. J'ai eu l'idée du concert dans l'église. Et puis, jouer ensemble, c'est toujours un plaisir", explique-t-elle. Ses compagnons musiciens ne se sont pas fait prier... et ont immédiatement répondu présents.

Ensemble, ils ont proposé un programme varié, mêlant musique classique, variété française et pièces incontournables pour accordéon : Bach, Pachelbel, Schubert, Trenet, Claude François ou encore des valses qui ont entraîné le public dans un voyage musical accessible à tous.

L'entrée était libre, à partir d'un euro symbolique. Chacun a participé à sa mesure et l'intégralité des recettes, 1475 euros sera reversée à la commune pour la réparation des cloches.

## ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-PwC en 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur du projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquerez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de vos demandes de financement du patrimoine. Conformément aux articles 29 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficierez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de refuser un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoier un mail au Délegué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [droitsdaction@fondation-patrimoine.org](mailto:droitsdaction@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité qui est présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur du projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Pyrénées  
135 allée de Brienne  
31000 Toulouse  
05 32 97 55 42  
[occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org](mailto:occitaniepyrenees@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Suivez-nous sur [Facebook](#) [Twitter](#) [Instagram](#)

### COMMUNE DE CREISSELS

16 rue du Moulin Haut  
12100 Creissels  
05 65 60 16 52  
[accueil@creissels.fr](mailto:accueil@creissels.fr)

## FONDATION



## ► Je donne !

Pour la restauration des

## Cloches de Creissels

Creissels (12100)

Crédit photo : Fondation du patrimoine - Photo de couverture : © Fondation du patrimoine - Document généré par l'outil de génération de documents de la Fondation du patrimoine



## ► Soutenez la refonte de cloches traditionnelles !

### ◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Julien de Creissels domine le village depuis plusieurs siècles et abrite un patrimoine campanaire remarquable. Ses quatre cloches, fondues par les maîtres Triadou de Rodez, rythment la vie des habitants depuis 1808.

D'abord installées dans un clocher octogonal, elles furent remplacées dans le clocher actuel en 1878. Chacune porte les traces de son époque et des familles qui l'ont parrainée. Elles ont sonné les offices, les fêtes, les baptêmes et les deuils, accompagnant toutes les grandes heures du village.

Témoins de l'histoire locale, elles constituent un élément vivant de la mémoire et de l'identité de Creissels.

### ◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Deux des quatre cloches, la moyenne et la plus petite, sont aujourd'hui fissurées et désaccordées. Le projet vise à les refondre dans une fonderie traditionnelle, en respectant les méthodes artisanales et le timbre des anciennes cloches, afin de restituer un ensemble harmonieux.

Le métal des vieilles cloches sera réemployé, et les nouvelles seront accordées aux deux grandes existantes

pour recréer la célèbre sonnerie « Salve Regina » en Si bémol 3.

Ce chantier permettra de redonner à l'église son harmonie sonore tout en préservant un savoir-faire artisanal ancestral.

### ◆◆ LA MOBILISATION

La commune de Creissels, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, fait appel à la générosité de tous pour faire revivre ces voix du passé.

Chaque don contribuera à la renaissance des cloches et à la transmission de l'art campanaire aux générations futures. Concerts, événements et actions locales accompagneront cette collecte pour que chacun puisse participer à la sauvegarde d'un patrimoine sonore cher aux habitants

**Montant des travaux** **15 365 €**

**Objectif de collecte** **15 365 €**

**Début des travaux** **2025**

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration des Cloches de Creissels

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/104151](http://www.fondation-patrimoine.org/104151) ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

#### Fondation du patrimoine Cloches de Creissels

#### Le montant de mon don est de

80 €  150 €  250 €  500 €  \_\_\_\_\_ €

#### Raison sociale\* :

Forme juridique\* : \_\_\_\_\_ SIREN : \_\_\_\_\_

#### Nom :

#### Adresse :

Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

#### Ville :

#### E-mail :

\*Informations obligatoires pour les entreprises

#### ► Je bénéficiaie d'une réduction d'impôt

#### Exemples de dons

**80 € 150 € 250 € 500 €**

**20 € 51 € 85 € 170 €**

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

**20 € 38 € 65 € 125 €**

Réduction d'impôt de 76 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 44 666 €).

**32 € 60 € 100 € 200 €**

Réduction d'impôt de 90 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-dessous



## **Un amoureux de Creissels nous a quitté**

Originaire de Creissels, Bernard Maury a suivi sa scolarité à l'école primaire publique du village, puis au lycée, avant de poursuivre sa vie professionnelle loin de sa commune natale pendant plusieurs décennies. À l'heure de la retraite, il a choisi de revenir s'installer à Millau, animé par un profond attachement à son village et à sa région.

Passionné par le patrimoine local, il a contribué de manière significative à la valorisation de l'histoire de Creissels. Grâce à ses recherches et à ses écrits, les habitants peuvent aujourd'hui découvrir ou redécouvrir de nombreux aspects du passé de la commune : le siège de Creissels par le duc de Rohan durant les guerres de Religion, les incendies du château, ou encore d'autres épisodes marquants, présentés notamment sur le site internet de la mairie.

Souhaitant également préserver la mémoire collective, il a rédigé de nombreux articles consacrés à la vie des Creissellois : les surnoms, les contes de Noël, les bateliers, et bien d'autres récits rassemblés dans l'ouvrage « Si Creissels m'était conté ».

Homme de partage et de convivialité, il a participé activement à la vie locale, en s'impliquant dans diverses activités : la chasse au lièvre et au perdreau, la cueillette des oreillettes sur le Larzac, l'animation des Journées du Patrimoine au Prieuré, les concours de belote à la maison de la chasse, ou encore les traditionnels petits déjeuners entre amis autour de spécialités locales.



# Vie associative

## Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est toujours aussi active avec l'accueil des écoles et du centre de loisirs. De nouveaux lecteurs viennent toujours s'inscrire avec plaisir.

Cette année, il a été acheté 150 livres. De plus, tous les mois, la médiathèque de l'Aveyron nous fait bénéficier d'un grand choix de livres.

Au total vous avez à votre disposition près de 5149 livres et, grâce aux 15 bénévoles, vous êtes de nombreux lecteurs à être accueillis gratuitement 2 fois par semaine : lundi de 17 à 19h - Mercredi de 16 à 18h30.



\*\*\*\*\*



Tennis Club Creissels Aveyron

**Tennis Club Creissels Aveyron**  
**Saint Martin de Pris**  
**12100 Creissels**  
**tccaveyron@gmail.com**

Le TCCA (Tennis Club Creissels Aveyron), club dynamique et ouvert à toutes et tous, il propose un tennis pour tous avec des prix attractifs pour les enfants et les adultes assurés par des initiateurs bénévoles.

Cette année le club a souhaité développer l'activité pickleball : sport de raquette qui combine des éléments du tennis, du padel, du badminton et du tennis de table. Il se joue avec une raquette et une balle perforée en plastique sur un terrain de badminton au-dessus d'un filet de type tennis. Le pickleball est habituellement joué en double mais aussi en simple pour ceux qui recherchent un plus grand défi. C'est un sport toutes saisons qui peut être joué tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Cette activité se déroule à la salle des fêtes Creissels, le TCCA propose des entraînements les jeudis soirs (avec le prêt du matériel). N'hésitez à venir découvrir (contact/renseignement : [tccaveyron@gmail.com](mailto:tccaveyron@gmail.com)).

Un nouveau bureau, suite à l'assemblée générale en octobre 2025, Philippe Quinqueau (président), Thierry Lauras (vice-président), Laurent Barbier (trésorier), Caroline Humbert (secrétaire), Aneta Derkacz (secrétaire adjointe).

La participation du TCCA en octobre dernier au TMC du Som Millau dans le cadre de ligue contre le cancer à marquer une belle initiative collective pour une cause importante.

Les deux courts couverts et éclairés seront accessibles d'ici la fin de l'année ; des équipes adultes (femmes et hommes) sont inscrites pour les compétitions de début d'année 2026 et à d'autres évènements sportifs et conviviaux sont au programme. Une pensée à Jacques qui a mené ce projet sans relâche.

Un merci à la municipalité de Creissels pour son soutien.



\*\*\*\*\*

### **Les voix de Creissels**

#### **Présentation de notre chef de chœur et professeur de technique vocale.**

Marie-France Duisit, coach vocal, chef de chœur et formatrice, anime des stages et formations sur la voix chantée et parlée. Elle est auteure du livre "J'aime pas ma voix, bien dans sa voix, bien dans sa vie !" (Gereso, 2022), un manuel pratique mêlant théorie et exercices accessibles à tous.

De formation classique en chant, violon et flûte, elle enrichit son expertise par la pratique du chant traditionnel, du chant grégorien. Chanteuse soliste, flûtiste et viéliste, elle co-dirige pendant 15 ans les ensembles Aquila et Les Muses Renaissantes, qui interprètent les répertoires, Moyen-Age, Renaissance et baroque.

Inspirée par Kristin Linklater et son travail sur la voix naturelle dans les écoles de théâtre, elle adapte cette approche au chant pour développer une expression vocale plus fluide et naturelle qu'elle transmet au niveau des choristes amateurs.

Consultante en Méthode Tomatis, elle met l'accent sur l'écoute et l'optimisation de la boucle audio-vocale, essentielle à la maîtrise et à l'harmonie de la voix.

\*\*\*\*\*

### **Le Club des Aînés de Creissels**

Les activités du club ont repris le 11 septembre :

- Le Chi Gong et le Taiji sont enseignés par Charlène, les mardis de 10 h à 11h et de 11h à 12h (salle du Prieuré) Renseignements au 06 21 82 20 82
- L'APA (Activités Physiques Adaptées), tous les jeudis de 10h45 à 11h30, avec Maëva : tél : 06 37 85 13 58, salle du Prieuré,
- Les jeux de société, proposés par l'association Crayons de Couleurs, tous les 15 jours, le jeudi de 14h30 à 16h30. Ces jeux permettent de stimuler la mémoire visuelle et la concentration. C'est aussi une après-midi de détente. Vous pouvez venir essayer même si vous n'êtes pas adhérent. Le club offre cette activité « jeux » à ses adhérents.
- La belote, tous les vendredis de 14h à 17h, se joue avec des passionnés.

Activités du dernier trimestre :

- Le 24 septembre, nous nous sommes retrouvés au restaurant « la table sur le toit ». En sortant, la pluie nous a privés d'une petite balade dans les rues de Millau.
- Le 15 octobre, repas au restaurant les Coopérateurs, repas toujours apprécié des adhérents.
- Le mercredi 19 novembre, quine des chocolats, pour les gourmands, suivi d'un goûter... offert par le Club.
- Le lundi 15 décembre, repas de fin d'année au restaurant d'application du lycée professionnel de Millau « l'Atalante » moment tellement agréable !

Pour tous ces déplacements un covoiturage est organisé à partir du parking de la salle des fêtes. Toutes ces activités se déroulent dans des salles prêtées par la Mairie de Creissels.

Le cinéma de Millau organise, chaque mois, pour les séniors, une séance à 4€, le jeudi à 14h30, et propose un moment d'échanges autour d'un café ou d'un thé.

Prenez bien soin de vous.

Bonne année 2026 ! Pleine de moments chaleureux et joyeux !!

Geneviève

\*\*\*\*\*

### **Association Parents Elèves**

En lien avec l'équipe enseignante et grâce à la participation des parents bénévoles l'APE de l'école des Cascades organise des événements tout au long de l'année afin de soutenir les projets pédagogiques au sein de l'école.

Durant le premier trimestre, la quine, la participation au marché de Noël de Creissels et la vente de chocolats pour Noël ont déjà permis de rapporter des bénéfices pour l'APE.

Calendrier des manifestations pour l'année 2026 :

- Samedi 7 février en soirée : soirée spectacle animée par la troupe de théâtre "Les Boudeuses"
- Dimanche 15 février : Carnaval dans Creissels
- Mars : un thé dansant en (date non fixée)
- Fin d'année scolaire : fête de l'école (date non fixée).



## CONVIVIALITÉ



Je peux  
pas j'ai...  
APE !



## QUINE

\*\*\*\*\*

## Association CRAYONS DE COULEURS

Quelques activités durant l'année 2025 :

- A Creissels, tous les 15 jours le jeudi après-midi, à la salle voûtée, les aînées sont heureuses de se retrouver pour jouer et passer un bon moment ensemble. Nous attendons d'autres joueurs (ses), même si vous n'avez jamais joué aux jeux de société, venez essayer et découvrir des jeux très divers. Nous vous attendons pour essayer.
- La ludothèque autogérée du Lieu-Dit à Saint-Affrique, fonctionne bien. Jeunes et moins jeunes se retrouvent avec plaisir pour jouer. Ils prennent soins des jeux et nous allons essayer de compléter cette petite ludothèque.
- Prêt de jeux de société pour les formations BAFA.
- Prêt de jeux en bois pour baptême et fêtes de familles.
- A la demande des organisateurs, nous avons participé à la fête d'automne de Millau, les 1 et 2 novembre, avec les jeux en bois. Familles, jeunes et enfants sont venus nombreux pour s'amuser, passer un bon moment ensemble.
- Pour la Fête de la Châtaigne à Camarès, le 9 novembre, n'étant pas disponible, nous leurs avons prêté nos jeux en bois. Belle journée sous le soleil pour petits et grands.

L'Association, loue à la demande les jeux en bois et aussi des malles de jeux de sociétés suivant l'âge des enfants, aux associations, écoles, centres de loisirs, à diverses structures.

Belle et Bonne Année 2026 !

Geneviève - Contact : 06.37.60.17.49.

\*\*\*\*\*

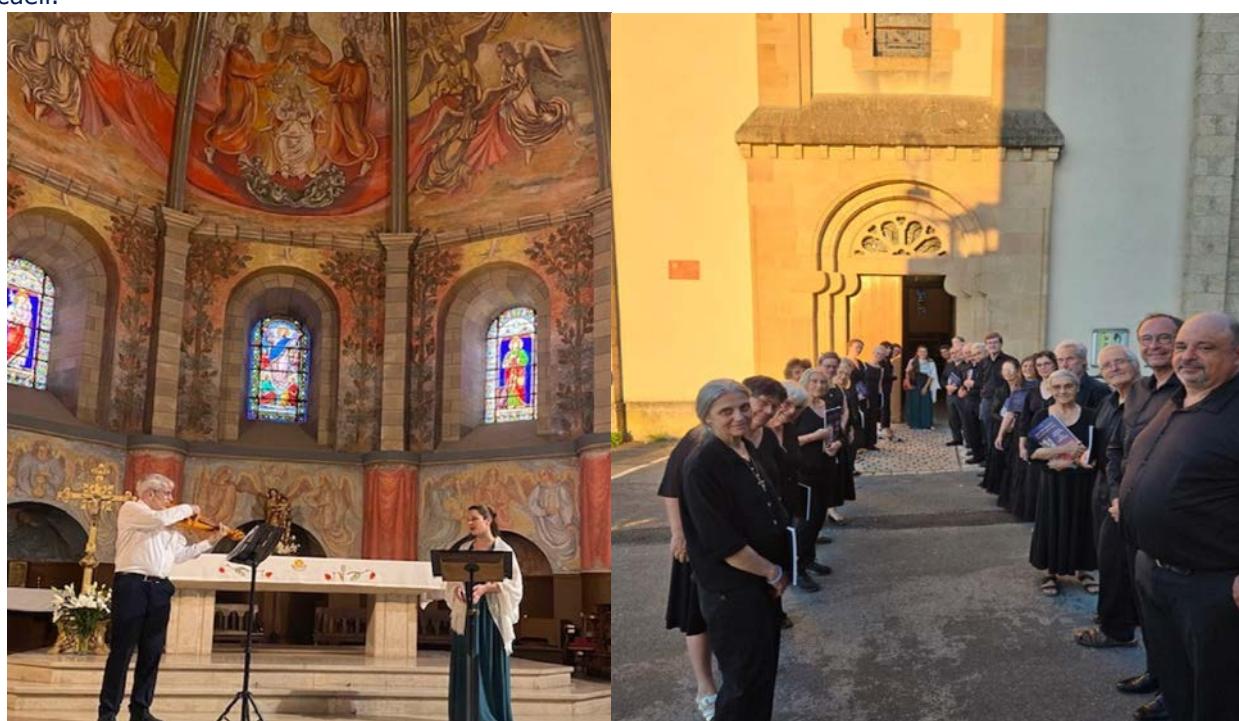
## Cant'Art

Deux illustrations de notre stage de chant grégorien 2025, celle du concert d'ouverture par nos intervenants, Sylvain Dieudonné et Marthe Davost, en l'église Notre-Dame de Millau. Nous y avons entendu des extraits d'un programme de chant médiéval, donné à Notre-Dame de Paris, au printemps dernier. La deuxième photo présente tous nos stagiaires, à l'instant d'entrer dans l'église St Julien de Creissels pour le concert de clôture, consacré au répertoire de la fête de St Jean-Baptiste.

Entre ces deux images, une semaine d'étude, de chant, de plaisir-partagés.

Rendez-vous en août prochain pour le stage 2026.

Merci à la mairie de Creissels ainsi qu'à la paroisse de Millau pour leur soutien et leur chaleureux accueil.



\*\*\*\*\*

## CLUB SPORTS, LOISIRS, CULTURE DE CREISSELS

### **Une nouvelle saison bien lancée !**

Le club SLC a repris ses activités dès le mois de septembre avec la tenue de son assemblée générale le mercredi 10 septembre 2025 à la Salle des Fêtes. Cette réunion a permis de renouveler le bureau de l'association et d'accueillir Élodie Tenain, nouvelle membre investie que nous remercions chaleureusement pour son engagement au sein de l'équipe de bénévoles.

Les inscriptions ont eu lieu le jeudi 11 septembre, et les cours ont pu reprendre dès le lundi 22 septembre.

Une association dynamique et diversifiée.

Cette année, 388 adhérents participent aux activités réparties dans les 9 sections du club : Badminton, Balades et découvertes, Crazy Fit, Couture, Danse Modern' Jazz & Street, Gym, Karaté Jutsu, Rollers & Hockey Rollers, Yoga. À cela s'ajoute une section Behourd, proposée en partenariat avec l'association SAEA Aveyron.

Retour sur les événements de l'automne :

- Le dimanche 19 octobre, la troupe « Cansons é répapiadas » a joué la comédie Sacrées canailles devant plus d'une centaine de spectateurs à la Salle des Fêtes. Leur représentation chaleureuse et pleine d'humour a été très appréciée du public, les recettes seront reversées à des œuvres caritatives.
- Le jeudi 30 octobre, au Prieuré, Maxime Vernière a transporté le public dans l'univers de Raymond Devos avec son spectacle Folie douce, un moment apprécié par l'ensemble des participants.
- Dates à retenir – Saison 2025/2026,
- Samedi 17 janvier : Vœux pour la nouvelle année,
- Jeudi 28 mai : Creissels Comedy Club – trois humoristes, une seule mission : vous faire rire,
- Samedi 30 mai : Balade des 4 communes à Creissels,
- Samedi 13 juin : Spectacle de danse des élèves de la section danse.

### **Rester informés**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le club : slccreissels@gmail.com

Retrouvez également toutes les actualités du SLC :

- sur Facebook et Instagram : Club SLC Creissels
- sur le site web de la mairie : [www.creissels.fr](http://www.creissels.fr)
- sur l'application Illiwap

L'ensemble des membres du bureau vous adresse ses meilleurs vœux et vous souhaite une excellente année sportive et culturelle.

*Le bureau du club SLC*

\*\*\*\*\*

## **Association Chaleureux Souvenirs JV**

Les points forts de cette année

Café rencontres de l'Après – EHPAD des Terrasses des Causses – Mardi 13 mai 2025

On a débuté par un rappel historique : des hospices religieux dès le Moyen-âge accueillaient des vieillards, des handicapés, des malades et des indésirables. Sous Louis XVI, la Maison Royale de Santé est créée à Paris en 1783 pour les hommes. Les femmes y seront intégrées au début des années 1800. Puis les maisons de retraite laïques se sont développées au XX<sup>e</sup> siècle. Les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) ont été créés en 2005.

Ensuite différentes questions ont été abordées sur cette nouvelle vie en micro-société où l'adaptation est le maître mot : relations, espaces de vie, rythmes... il faut reprendre ses repères. Certains résidents ont besoin de se rendre utiles en participant aux tâches quotidiennes comme dresser la table pour les repas, d'autres le vivent comme un véritable drame (témoignage de Monsieur V.).

Leur souhait : ne pas être oublié par la famille, être écouté. Parler de la mort ne fait pas mourir, ça rallonge peut-être la vie. C'est une réalité dont il faut parler même si ça arrivera bien assez tôt et qu'il vaut mieux parler de la vie ! Mais mourir entouré et accompagné pour rester digne reste leur priorité. Ces témoignages de résidents ont été très enrichissants et intéressants pour les représentants des familles présents.

## Visite guidée du cimetière du Cayrel (de l'Egalité)

L'association Chaleureux Souvenirs JV et la Société d'Etudes Millavoises vous proposent de (re)découvrir le patrimoine funéraire millavois à l'occasion du Printemps des Cimetières.

### Les carnets pour "préparer son dernier voyage"

Aujourd'hui :

Cher vivant, chère vivante,

Compte tenu de nos activités professionnelles respectives, il nous est difficile de vous proposer des rencontres comme nous l'aurions souhaité.

Aujourd'hui nous aimerions mobiliser des richesses humaines mixtes : professionnels de santé (médecins, psychologues...), familles, résidents en maisons de retraite... afin que notre association petite mais ambitieuse, accompagne le deuil (avant, pendant et après) en s'appuyant sur des connaissances et expériences, tout en respectant le vécu, les émotions de chacun.

Le deuil n'est pas une pathologie et n'a pas nécessairement besoin d'un soin mais d'une aide bénévole et professionnelle.

Nous remercions les participants et soutiens de l'association et vous donnons rendez-vous le plus tôt possible.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de renseignements ou si vous souhaitez nous rejoindre.

[csv12@orange.fr/](mailto:csv12@orange.fr/) Chantal 06.30.89.66.32 / Stéphanie 06.14.58.59.50.

\*\*\*\*\*



### Le Comité des Fêtes de Creissels a besoin de vous !

Le village ne vit que grâce à celles et ceux qui s'engagent pour créer des moments de partage, de convivialité et de bonne humeur. Aujourd'hui, le Comité des Fêtes de Creissels recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe et préparer les prochains événements : animations, fêtes locales, soirées à thème, organisation logistique... il y a une place pour chacun !



### Pourquoi nous rejoindre ?

- Pour participer activement à la vie du village,
- Pour partager de bons moments dans une ambiance conviviale,
- Pour apporter vos idées et donner vie à de nouveaux projets,
- Pour contribuer à des événements qui rassemblent petits et grands.

Que vous ayez beaucoup ou peu de temps, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Chacun peut aider à sa manière !



### Envie de nous rejoindre ?

Contactez-nous ou venez nous rencontrer lors de nos prochaines réunions. Ensemble, faisons vivre Creissels encore plus fort !

*L'équipe du Comité des Fêtes de Creissels*

\*\*\*\*\*

## La société communale de chasse Saint Hubert de Creissels



Une société de chasse rassemblant des acteurs amoureux de la nature, responsables et engagés.

Soucieux du maintien, et de l'équilibre de la biodiversité, nos amis chasseurs de la Diane de Creissels étaient présents de nouveau sur le territoire cynégétique cet été pour mettre à niveau sur le plateau, les différents points d'eau dédiés à la faune. Ce qui n'était vraiment pas un luxe, compte-tenu de l'assèchement effectif constaté pour nombre d'entre eux. L'occasion aussi pour les intervenants de faire de belles rencontres avec la faune sauvage, lapin, geai, perdreaux et tous nos amis les passereaux. Encore un bel exemple donné par nos amis chasseurs soucieux de leur environnement. Des intervenants ayant su garder le « bon sens paysan » Un grand merci notamment aux propriétaires pour la mise à disposition d'un tracteur et d'une remorque citerne. Un grand merci aussi par ailleurs également à l'ensemble des propriétaires terriens creissellois en tant que signataires permettant l'accomplissement de nos activités et missions cynégétiques menées sur l'ensemble de leurs parcelles.



Le Président de la Diane Jean-Robert Evesque ainsi que tous les membres du bureau associés, vous souhaitent une excellente fin d'année et de partage en famille.

\*\*\*\*\*

## Culture

### La culture à Creissels

Pour le deuxième semestre de l'année, la commune a accueilli plusieurs évènements :

- Du 17 août au 24 août, le 7ème stage de chant grégorien de Cant'Art avec son concert final le samedi 23 août à 20 h, à l'église St Julien qui a accueilli beaucoup de monde.
- Samedi 6 septembre, la fête votive organisée par le comité des fêtes avec activités et jeux gonflages pour les enfants, concours de pétanque au boulodrome avec de nombreuses doublettes, repas et bal jusqu'aux premières heures de la nuit.
- Samedi 27 septembre, les bénévoles ont tenu le point ravitaillement sur le parking de la salle des fêtes pour le passage des 100 km de Millau.
- Dimanche 19 octobre, à la salle des fêtes, le club SLC a fait venir la troupe « Cansons é répapiadas » qui a présenté la comédie Sacrées canailles.
- Jeudi 30 octobre, au Prieuré, toujours avec le SLC, Maxime Vernière, dans l'univers de Raymond Devos, et son spectacle Folie douce a conquis les participants.

Dates à retenir pour le premier semestre 2026 :

#### Salle des Fêtes :

- Samedi 07 février – soirée spectacle animée par la troupe de théâtre « Les Boudeuses »
- Dimanche 15 février – Carnaval dans Creissels.
- En mars (date encore non retenue) – Thé dansant.
- Vendredi 01 mai – Vide grenier organisé par le comité des fêtes.
- Jeudi 28 mai - Creissels Comedy Club – Trois humoristes, une seule mission : vois faire rire !
- Samedi 30 mai – Balade des 4 communes à Creissels.
- Samedi 13 juin – Spectacle de danse des élèves de la section danse.

A noter que les animations sont mises à jour régulièrement sur la page agenda du site internet de la mairie et sur Illiwap, ces animations se situent sur des espaces communaux et sont indépendantes des manifestations qui peuvent être organisées par des acteurs privés (bars, restaurants...).

\*\*\*\*\*

## La Vie au milieu du XXème siècle à Creissels (Suite de l'article 2 du BM de Juillet 2025) par Gilbert Rivièvre

### Les Cochons

Chaque famille engrasse un cochon, souvent une truie, abritée dans une cave ou « une soue ». Les enfants sont tenus de lui donner sa nourriture. L'hiver, l'enfant s'éclaire à la lampe de poche Wonder « qui ne s'use que si l'on s'en sert ». Par la porte entrouverte, il jette sa nourriture à cette grognon de 220 kg et pars en courant vers la maison, la peur au ventre.



Après Noël, l'énorme saigneur, Ernest Durand dit le « sagnaïre » égorgé cette truie. Au plus froid de l'hiver, la viande pend à la terrasse pour se « cailler ». Elle est ensuite débitée au couteau par toute la famille et les amis. Les jambons seront couverts de gros sel dans le saloir en bois et séchés, pendus avec les plis de saucisse et les saucissons.

### L'école maternelle catholique

A Creissels, les sœurs catholiques occupent le couvent sur l'avenue des Comtes d'Armagnac. Une salle en gradins reçoit des spectacles de théâtre et de cinéma. Les classes de l'école maternelle sont dans un bâtiment perpendiculaire au couvent. Aujourd'hui, tous les bâtiments sont transformés en logements.



L'apprentissage de l'écriture et plus tard les spectacles sont souvent les seuls souvenirs des garçons de la classe maternelle.

Un des enfants est naturellement gaucher. La main gauche est considérée par la religion catholique comme « la main du Diable ». Pour ne pas qu'il écrive de la main gauche, la sœur lui attache le bras gauche au dossier du siège du bureau de bois. Il est lent à écrire de la main droite et pour rattraper son retard, elle lui fait continuer l'écriture pendant les récréations. Par les fenêtres, il voit ses copains jouer au ballon et aux billes.



Quelle colère et quelle rancœur il ressent encore envers ces « bonnes » sœurs !

Derrière le couvent coule une source, résurgence certainement de l'Homède. Elle est canalisée jusqu'à la fontaine près du lavoir du Pesquié. Elle est présumée non potable car pas analysée mais les

anciens boivent cette eau. Beaucoup d'habitants et de personnes de l'extérieur du village viennent aussi remplir leurs bidons.

On dit que c'est « l'eau bénite » des bonnes sœurs.

### **Dans les familles du village**

Tous les matins, chaque famille munie de son pot à lait en aluminium prend sa ration à son épicerie : une louche = ½ litre. Les enfants aiment écumer la crème sur le lait bouilli puis refroidi et la déguster additionnée de sucre en poudre ou de confiture d'abricots.

Auparavant il faut allumer la cuisinière, seul moyen de cuire les aliments, de chauffer l'eau pour se laver et de se réchauffer l'hiver. C'est leur quotidien du matin avant l'école.



Le petit bois allumé, le gamin enfile sur le pique-feu un morceau de saucisse sèche conservée dans l'huile. Elle rôtie en crépitant sur les braises du bois. Quel régal !

Après la cuisson, il ajoute le charbon en boulet ou en dés d'anthracite.

Ou alors, déjeuner au chocolat au lait « Y a bon Banana ! »

### **Les jeux de billes**

A chaque récréation les élèves jouent en général aux billes l'été ou bien à la balle au prisonnier l'hiver.



Sur la place du Baoumas, le gamin lance sa bille vers le « Quillou » : \* 3 billes en terre ou en verre posées en triangle et la quatrième en chapeau. Le premier qui fait tomber le quillou (déquille) en lançant ses billes d'une distance de 2 mètres environ, gagne toutes les billes au sol. C'est le même principe à « la Raie ». Au « Triangle », il faut déloger des billes misées dans un triangle tracé sur le sol de terre. On doit prendre une bille en verre entre 2 doigts et l'expulser en la pinçant très fort pour sortir une bille du triangle : elle est gagnée. \* On peut jouer aussi avec des Calots et des Boulards, grosses billes en verre.

Aux saisons froides, les copains viennent jouer sur le sol de lino de l'entrée de la maison. Avec les gains, le gagnant remplit des boîtes métalliques de « Bouillon KUB » de 5 litres. L'hiver, il tire ces billes en terre cuite sur les merles, les tourtres et les étourneaux avec sa fronde artisanale : des élastiques gris de section carrée sont liés à une fourche de bois par une frette de cordonné et il pose la bille dans un carré de cuir auquel sont attachés les autres extrémités des élastiques.

Les jours de neige, il « pêche » ces oiseaux avec un long fil de nylon muni d'un petit hameçon esché d'un ver de terre. Il pose ces lignes sur la neige de la prairie des Garlenc. Une fois pris, il faut arracher la langue des étourneaux sinon le goût de la chair devient amer. Cet endroit est devenu la salle des fêtes et son parking.

Quelquefois, nous nous entraînons au tir sur les isolateurs électriques de porcelaine blancs et les vitres des caves. Sur plainte des riverains, les gendarmes passent dans les familles. Je ne me suis pas dénoncé mais il y a prescription.

La place du Baoumas de terre battue est notre cour de récréation. A l'automne, nous allumons un feu sous la voûte de la grotte (la baoume) avec des feuilles sèches et des brindilles et nous faisons griller quelques châtaignes. Nous revenons à la maison plus fumés qu'une saucisse de Montbéliard !

## L'école primaire laïque

A la fin de l'école maternelle à l'école « libre » des sœurs, nous rejoignons les premiers niveaux (CP, CE1 et CE2) des classes primaires à l'école publique des garçons avec M. Mouriès, instituteur au 2ième étage au-dessus de la salle du Conseil municipal, aujourd'hui salle de couture. Ensuite, les niveaux CM1 et CM2 et la classe de préparation au certificat d'étude sont assurés par M. Gaubert puis par M. Alric à l'entresol, maintenant Bibliothèque. Dans la salle à coté, Mme Alric est l'institutrice des filles.

Les enfants dissipés sont souvent puni de 100 lignes à écrire après la classe : « Tu ne feras pas ci ou tu ne feras pas ça ». Pour aller plus vite, certains lient les tiges hexagonales de 2 ou 3 stylos BIC de même couleur avec du scotch. Les interlignes sont respectés. Souvent une mère ne voyant pas revenir son enfant vient le chercher à l'école. Au collège de Millau les heures de « colle » du jeudi ont remplacé les 100 lignes.



\*\*\*\*\*

## État civil

Réalisé le 01/12/2025

### NAISSANCE

20/07 : Costes Boudou Justin  
14/05 : Hernandez Luna

### MARIAGES

17/05 : Mouchard Hervé et Caubel Christine  
03/06 : Lafitte Stéphanie et Di Stéfano Sébastien  
05/05 : Parsy Léa et Marizon Alex

### DECES

12/10 : Guibal Josianne  
02/06 : Marrocos-Da Cruz Daniel

N'apparaissent que les infos pour lesquelles nous avons reçu un accord de publication.

# Commune

## Recensement de la population

La campagne a lieu du **jeudi 15 janvier 2026 au samedi 21 février 2026 inclus.**  
**Le recensement de la population est un acte civique et obligatoire.**



## Recensement de la population 2026



**Vos réponses aujourd'hui**  
construisent la vie locale  
de demain.

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 15 janvier.  
Si vous êtes recensé cette année,  
vous serez prévenu par votre mairie.

LES DONNÉES REÇUES LORS DU RECENSEMENT SONT STRICTEMENT CONFIDENTIELLES.

Paragon 26 MD N 0156 00000 A N° imprimé : 156



Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Roger Boudes, Jean Louis Calvet, François Diaz, Véronique Gandolfi, Daniel Neuville, Gilbert Rivière, et la participation du secrétariat de Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond VII - 12100 Creissels.

# Bloc-notes

## MAIRIE :

Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie : Lundi, Mercredi et Jeudi de 9-12 h et de 14-18 h  
Mardi et Vendredi de 9-12 h  
Tél : 05.65.60.16.52 - Fax : 05.65.60.15.40  
Mail : accueil@creissels.fr

**Assistante sociale** - en Mairie sur Rendez-vous : Tél : 05.65.60.95.55

**Aide à la rénovation de l'habitat**

Tél : 07.63.76.60.84

**France Service** - Tél : 05.65.60.22.78 Mail : mfscreissels@gmail.com  
Lundi 9-12h – 14-17h - Mercredi 14-17h - Vendredi 09-12h.

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9-12h- 14-18h  
Fermé le Dimanche - Tél : 05.65.59.78.07

## BIBLIOTHEQUE

Lundi de 17-19h et Mercredi de 16-18h30 Tél : 05.65.59.10.33

## CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie -Tarif :  
T : 3.45€ - A : 3.95€ - R / 4,55€ - I : 5,20€ - F : 5,70€

**CCAS Portage des repas à domicile** : S'adresser au secrétariat de la Mairie.

## CIRCULATION

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

## SANTE

### **Médecin généraliste-ostéopathe-médecin du sport**

Dr BARTHES Nicolas - 14 Av des Comtes d'Armagnac - Prise RDV :  
Tél : 05.64.72.25.05 ou sur [www.maiia.com](http://www.maiia.com)

### **Médecin cardiologue**

Dr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél : 05.65.69.05.01

Dr MUSSCHOUT - HERLEM Aurélie - Tél : 05.65.87.50.60

### **Infirmiers (Diplômés d'état)**

Mr AMBERGNY Guillaume - Tél : 06.52.76.40.55

Mme CLUZEL Stéphanie - Tél : 06.87.09.43.87

Mme AIGOUY Nelly - Tél : 06.85.24.89.35

Mme BRU TISSINO Isabelle/MAS Virginie/WEISBECKER Patricia  
Tél : 05.65.42.98.27

### **Kinésithérapeute**

Mme MERLE SALVAN Marie Christine - 5 rue Jules Celles - Tél :  
05.65.60.63.15

## CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR

Mr AUSTRUY Jean François - Hôtel du Château –  
Tél : 05.65.60.16.59 et Restaurant du Château - Tél : 05.65.60.16.59  
Uniquement le Soir et sur Réservation.

Mr LOUPIAC Pierre - Restaurant musical « Le Diapason »  
Tél : 05.65.62.19.66

Mr DOS REIS Adrien - Bar- Restaurant « L'art des saisons »  
Tél : 06.65.78.41.17

CANOE CAFE ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre)  
Tél : 06.83.03.55.24

La Taverne Aveyronnaise (Centre Leclerc) - Tél : 05.65.59.28.38

**TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE**

Mme SERRES Gisèle - av des Comtes d'Armagnac

Tél : 05.65.60.74.08 - Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi 07h30/12h30 et 15h/18h30 - Jeudi 07h30/12h30 - Vendredi 07h30/12h30 & 15h/18h30 - Samedi 07h30/12h30

## TAXI

MONTROZIER - Tél : 06.65.48.46.71

## LOISIRS

Bateliers du Viaduc – 3 place du Baoumas -Tél : 05.65.62.19.66

Camping St Martin – Tél : 05.65.60.31.83

### **Salon de coiffure**

L'atelier d'Edwige – 3 Rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.19.19

### **Coiffeuse à domicile**

Mme Brigitte LLORCA - 3 av Delacroix - Tél : 06.64.86.23.98

### **Esthéticienne à domicile**

Mme Manon GOMEZ - 13 rue Abbé FABRE - Tél : 06.80.22.82.53 -  
Email : [manou1234@hotmail.fr](mailto:manou1234@hotmail.fr)

## AGENT D'ASSURANCE

Swiss-Life -1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél : 05.65.59.06.45

## ARTISAN PEINTRE

Peinture Décoration : Olivier DECHARTE - Tél : 06.81.15.07.41

MAX PEINTURE - LHERITIER Maxime Peintre en bâtiment –  
Tél : 07.64.02.74.93

## DEPANNAGE ELECTROMENAGER

Mr Fabrice ARNAL – Tél : 06.77.87.28.19

## AU PROFIT DU TIERS-MONDE

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

**RECENSEMENT MILITAIRE** : à leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie avec les documents nécessaires.

**HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX** : le 4ème samedi tous les 2 mois.

## SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées, contacter le centre médico-social - Tél : 05.65.60.95.55

**Garde d'animaux à domicile** : Mme Florence MURILLO - Tél : 06.21.53.01.75

## URGENCES - POMPIERS : 18

**En cas d'Urgence, composé le 18**

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

## SAMU : 15

## POLICE SECOURS : 17

Médecin de garde : 39.66 du samedi 12 h au lundi 08 h.

Chirurgien-dentiste : 39.66 permanence dimanche et jours fériés de 09 h à 13 h.

**Renseignement et informations complémentaire sur <https://www.creissels.fr> et sur Illiwap**